

# 5<sup>c</sup>. Journal du Lot 5<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

## Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

## Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

## Publicité

ANNONCES (au ligne)..... 25 cent  
RÉCLAMES..... 50 cent

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## INCIDENT CLOS

On peut encore parler du Maroc, non que la question soit toujours brûlante — au contraire — mais seulement parce qu'elle est encore pour quelques jours d'actualité.

Et d'abord faisons un parallèle entre la presse allemande et la presse française et constatons que sous n'importe quelle latitude, et que par n'importe quel degré de longitude, la déformation de certains esprits est semblable.

Certes nous connaissons en France la bande tapageuse des ultra patriotes, et le langage qu'ils tiennent dans leurs journaux ne nous surprend plus, nous savons un peu du mal qu'ils ont fait à notre pays et quelques-uns de leurs crimes ont, dans ces dernières années, failli le précipiter au dernier rang des nations prétendues civilisées.

Mais il semble qu'en Allemagne certains cerveaux ne sont pas plus sains, et pour s'en convaincre il suffit de jeter un coup d'œil sur les articles parus dans quelques journaux d'Outre-Rhin, à propos de l'incident marocain. Un publiciste allemand, dès les premiers jours, annonçait tout simplement que la réponse à nos prétentions marocaines nous serait très prochainement signifiée par la « Porte de Metz ».

La Gazette de Cologne, toujours si prompt à s'emballer sur toute piste antifrancophone, tenait un langage moins brutal, mais plus perfide peut-être en essayant, malgré tous les efforts de la diplomatie des deux pays en cause, de brouiller les cartes de façon inextricable.

Hélas ! toutes ces menaces et toutes ces manœuvres auront été inutiles et je crois qu'en haut lieu elles auront été désapprouvées dès la première heure.

Je crois surtout qu'il n'y a pas en France que l'on redoute les effets d'un zèle pseudo-patriotique trop maladroît vraiment et que le Kaiser ferait probablement, à propos des chauvins allemands, la réponse que le Tzar Nicolas fit un jour à Compiègne au Président Loubet. — Pourquoi donc, sire, lui demandait le Président de la République, voulez-vous quand même rester en Mandchourie ?

Et le Tzar, sans aucune hésitation, répondit à M. Loubet en lui posant à son tour cette question : — Est-ce que par hasard vous penseriez, Monsieur le Président, qu'il n'y a qu'en France où l'on rencontre des nationalistes ?

M. Loubet comprit... et se tut. Mais puisque le Tzar avait cette compréhension exacte, pourquoi a-t-il cédé ? pourquoi n'a-t-il pas au contraire endigué le courant maudit ?

Guillaume II aura une fois encore montré plus d'habileté. L'incident franco-allemand est maintenant terminé et si vous en doutez, vous n'avez qu'à lire l'officieuse Gazette de Magdebourg qui affirme maintenant : « Mais l'Allemagne n'interviendra en cas de guerre entre la France et le Maroc. »

De son côté la Gazette de Francfort dit « qu'on ne saurait guère douter que le malentendu en question ne soit bientôt dissipé. »

Tout est bien qui finit bien.

Nous devons — et ce sera le mot de la fin, la conclusion si vous le voulez — nous devons, en somme nous réjouir de tout le bruit qui aura été fait à cette occasion et de tout le tapage mené contre nous, puisque le calme montré dans la circonstance par la France aura prouvé une fois de plus son désir de maintenir la paix européenne, ce qui n'aura pu qu'augmenter la confiance qu'ont en nous toutes les grandes et petites puissances, malgré les efforts contraires de l'Allemagne.

R. P.

## Chambre des Députés

Séance du 18 avril 1905

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

MM. Amédée Reille, Gauthier (de Clagny), Vaillant, déposent des demandes d'interpellation sur les événements de Limoges.

La discussion immédiate est ordonnée. M. Reille dit qu'il ne connaît pas exactement les faits qui se sont passés à Limoges, mais il estime néanmoins que le gouvernement aurait dû intervenir plus tôt pour prévenir les troubles. Il trouve qu'à la suite des incidents survenus lors de la réception du général Tournier, le gouvernement n'a pas fait son devoir et que dans cette grave il a manqué d'énergie : il est vrai, ajoute-t-il, que la faute de tout ce qui arrive en est au gouvernement précédent.

M. Etienne affirme que tout a été tenté pour éviter l'effusion de sang, et cherche à l'établir par le récit des faits qui sont contenus dans les dépêches envoyées par le Préfet de Limoges, entre les mains duquel, le maire de Limoges a déposé ses pouvoirs de direction de la police municipale.

Quant à l'arrestation de quelques individus, le ministre déclare avoir refusé leur libération : c'étaient des jeunes gens, dangereux malfaiteurs, et non des grévistes ; il raconte ensuite l'émeute et, d'après les dépêches, des coups de feu seraient partis de la foule des manifestants ; la troupe n'aurait tiré qu'ensuite. Il y aurait deux morts et six blessés du côté des grévistes ; il y a huit officiers et soixante hommes blessés du côté de la troupe.

M. Gauthier (de Clagny), essaye d'établir les responsabilités dans ce drame qui a ensanglanté Limoges ; il examine les torts de chacun et il regrette que la troupe ait été appelée : la gendarmerie eût suffi. Il réclame une enquête sur les incidents de lundi.

M. Vaillant incrimine le gouvernement : celui-ci serait responsable de ce qui s'est passé.

M. Poulain dit quels étaient les griefs invoqués par les ouvriers pour déclarer la grève : ils voulaient la révocation d'un contre-maître qui abusait de son autorité sur les femmes et les petits employés de l'usine ; mais en déplorant les incidents de lundi, M. Poulain constate que lorsque les troubles éclatèrent en Bretagne, à propos des congrégations, la troupe ne tira pas sur les cléricaux, et cependant leur violence était bien supérieure à celle des grévistes de Limoges.

M. Jaurès dit que jamais M. Labussière, maire de Limoges, ne s'est démis de la police de la ville ; c'est le préfet qui a retiré ce pouvoir au maire ; c'est le préfet qui est responsable, car les ouvriers luttaient, non pas pour une question de salaire, mais pour une question de dignité morale, et pour défendre la dignité de la famille qu'outrageait ce contre-maître.

Les ouvriers ont commis des excès, c'est vrai ; mais avait-on besoin de faire appel à des troupes étrangères à la garnison ? Le Préfet a agi avec affolement ; le gouvernement ne devrait pas couvrir ce fonctionnaire.

M. Rouvier répond à M. Jaurès que pour le maintien de l'ordre indispensable, la troupe a été appelée : celle-ci a été attaquée par la foule. Le gouvernement déplore les incidents sur lesquels il ouvrira une enquête.

Trois ordres du jour sont présentés : un de M. Zévaès réclamant une enquête. Il est rejeté par 369 voix contre 176.

Un ordre du jour de M. Vaillant blâmant le gouvernement est rejeté. Un ordre du jour de confiance présenté par M. Codet est adopté par 322 voix contre 59.

Et la séance est levée.

Séance du 19 avril 1905 (matin)

PRÉSIDENCE DE M. DOUMER

La Chambre s'occupe de la question du Maroc.

M. Archéacon estime que notre diplomatie a subi un échec, il ne fallait pas négocier avec le Maroc, car la situation de la France dans ce pays est loin d'être celle de l'Angleterre en Egypte.

Il demande au gouvernement de dé-

fendre la prépondérance de la France au Maroc.

M. Jaurès critique vivement la politique de M. Delcassé ; cette diplomatie nous conduit, dit-il, à des difficultés sérieuses : pourquoi cette réserve avec l'Allemagne. M. Jaurès voudrait que l'on négociait avec l'Allemagne comme l'on a négocié avec l'Angleterre et l'Italie.

M. Vaillant demande que la flotte russe ne s'attarde pas sur la côte d'Annam.

M. Delcassé répond aux divers orateurs : il donne des explications au sujet de l'accord conclu avec le Maroc, il estime avoir toujours fait ce que conseillaient la prudence et l'intérêt dupays.

M. Rouvier, au nom du gouvernement fait des déclarations au sujet de l'attitude de la France dans les affaires extérieures.

Séance de l'après-midi

M. de Pressensé se plaint de la réserve gardée jusqu'ici par M. Delcassé à l'égard de l'Allemagne.

La discussion est ensuite close : la Chambre ratifie les modifications apportées par le Sénat aux budgets des finances et des affaires étrangères.

Le budget de l'intérieur est voté. Sur le budget de la guerre, M. Lasies parle de la maçonnerie et de l'armée.

Sur une question de M. Pugliesi-Conti, M. Berteaux répond que les officiers doivent être laissés maîtres de leurs conceptions philosophiques ou religieuses et qu'il faut tolérer qu'ils entrent dans telle ou telle association qui correspond à telle ou telle de ces conceptions, ainsi le veut le principe de la liberté de conscience.

Le budget de la guerre est voté. La Chambre adopte sans débats les budgets des postes et de l'agriculture et des colonies.

## Sénat

Séance du 19 avril 1905

PRÉSIDENCE DE M. FALLIÈRES

Le Sénat adopte, sans changement, le projet de loi relatif à la contribution des patentes et, en présence de la discussion qui se poursuit à la Chambre, sur le budget, décide de lever la séance qui est renvoyée à jeudi.

## Les troubles en Russie

A Saint-Petersbourg

La commission Goremykine comptera parmi ses membres M. Stishinsky, le grand-duc Vladimir, le général Trépol M. Briantchaninof qui sont tous réactionnaires.

On considère que la substitution de M. Goremykine à M. Witte comme président de la commission, entraîne la retraite de ce dernier, M. Witte avait plusieurs fois présenté à l'empereur, qui ne l'a pas acceptée, sa démission de président du comité des ministres.

L'Académie des sciences a présenté une note sur la nécessité d'adopter des mesures qui mettent fin au régime d'oppression auquel la presse est soumise.

L'usine Poutilof est fermée. L'enquête sur le cas de Maxime Gorki est terminée ; on annonce qu'elle aboutira à une ordonnance de non-lieu.

L'assassin du grand-duc Serge

L'assassin du grand-duc Serge a été condamné à mort mardi.

Proclamations révolutionnaires

On a distribué dans les rues de Pétersbourg des proclamations conviant les hommes à sortir armés le 1<sup>er</sup> mai (style russe) et engageant, par contre, les femmes et les enfants à rester à la maison ce même jour.

Confit sanglant

Un conflit sanglant s'est produit entre la police et les autorités navales à propos d'une rixe qui a eu lieu près des chantiers de la Baltique.

Un agent de police ayant ordonné à un groupe de marins qui causaient, de se disperser, les marins n'obéirent pas à cette injonction et l'agent tira

sur le groupe deux coups de revolver. Un homme fut tué, un autre blessé. Les marins attaquèrent l'agent qui tira son épée et blessa deux autres hommes, puis se refugia dans un magasin, où les marins le tuèrent en présence d'un grand nombre de personnes.

Les autorités maritimes refusent de livrer les marins qui se trouvaient dissent-elles, en état de légitime défense.

## Une nouvelle Décoration

Nos ministres peuvent dormir tranquilles : ce n'est pas eux qui seront chargés de la distribuer. Bien plus, le port en sera facultatif ; aucun titre ne sera nécessaire pour en orner sa boutonnière ; aussi ne devons-nous pas être surpris que les grands bijoutiers soient accablés de commandes depuis la création de cette nouvelle croix.

Voici quels sont le sens et l'état-civil de cet insigne, capable de satisfaire toutes les ambitions : un certain nombre de nobles dames du non moins noble Faubourg Saint-Germain, ont résolu de porter des croix en brillants, perles et métal précieux, pour protester contre le projet de séparation des Eglises et de l'Etat.

Cette protestation n'a rien de belliqueux. Aussi la Liberté qui enregistre l'apparition de cette nouvelle étoile, ajoute-t-elle mélancoliquement : « Peut-être vaudrait-il mieux consacrer le prix de ces bijoux à la propagande des idées libérales ! »

On fait de la propagande comme on peut. Celle-ci flatte la coquetterie et la vanité, elle fait marcher le commerce, elle n'est pas dangereuse. Il faut donc en sourire et l'encourager.

## Ingratitude ?

Une dépêche de Saint-Petersbourg dit :

« Le Novioie Vrémia et le Birjewa Viedomosti continuent aujourd'hui leur campagne contre la politique française actuelle à l'égard de la Russie. Ces deux journaux déclarent que la France manque de gratitude en poussant la Russie vers une paix honteuse. »

Il est assez difficile de savoir à quelle France les deux journaux russes font allusion.

Des journaux français ont peut-être émis cette opinion que la Russie agit sagement en faisant la paix. Mais, comme la Russie n'est pas obligée de suivre leurs conseils, accuser la France d'ingratitude, à propos d'opinions ainsi émises, est peut-être excessif.

Il semble bien que la Russie ne veut pas voir la situation sous son véritable jour. Elle oublie de se demander si, n'ayant pas pu faire l'effort nécessaire pour conserver la Mandchourie, elle est en état de faire celui, bien plus grand, qui s'impose pour la reconquérir ?

On dit qu'il ne s'agit pas de reconquérir la Mandchourie, mais simplement d'infliger aux Japonais une sanglante défaite permettant de sauver l'honneur des armes.

Oui, mais ce programme, pour être restreint, n'en est pas plus facile à exécuter. D'ailleurs, les sacrifices qu'il comporte, seront-ils en proportion du résultat attendu ?

Le grand argument des partisans de la guerre à outrance est celui-ci : « Le Japon est épuisé. »

Pourquoi serait-il plus épuisé, lui, vainqueur, que la Russie vaincue ?

On dit aussi : « Le Japon manquera d'argent. » Peuh !

A ce point de vue, les deux pays sont logés à la même enseigne. Pour eux, la guerre c'est l'argent des autres.

Ils auront de l'argent tant que leurs banquiers voudront leur en prêter, et ni l'un ni l'autre ne sait dans quelles proportions ceux-ci sont disposés à exposer de nouveaux capitaux.

Ceci dit, il ne faudrait pas que la Russie, au cas où elle devrait faire la

paix, reproche plus tard à la France ingrate de l'y avoir poussée.

Il serait trop commode de nous mettre sur le dos les conséquences de la politique mandchourienne, à laquelle la France a été complètement étrangère.

## LES BONNES FARCES

J'adore les bonnes farces. Que nous resterait-il dans la vie, si nous n'avions pas ça pour nous distraire ?

Ce ne sont pas les discours de M. Guyot de Villeneuve qui pourraient nous mettre en belle humeur, n'est-il pas vrai ?

Je suis donc l'ami et l'admirateur des mystificateurs, et le poisson d'avril me plaît dans tous les mois de l'année.

Aussi me suis-je fameusement amusé, en lisant le récit de la bonne farce dont vient d'être victime un magistrat municipal d'Angleterre, le bourgmestre de Cambridge.

Il y a en ce moment à Londres le sultan de Zanzibar, venu pour visiter l'Europe. Ce potentat est un tout jeune homme.

Or, il y a quelques jours, le maire de Cambridge recevait un télégramme lui annonçant l'arrivée, par un certain train, du sultan désireux de visiter la ville universitaire, où, d'ailleurs, il ne pouvait passer que quelques heures.

Le maire, lady mayoress et les petits mayors furent à la fois heureux et abrutis de l'honneur que leur faisait le souverain zanzibarais, et ils se décarcassèrent pour recevoir dignement cet individu de haute marque.

« A l'heure dite, raconte un journal, un jeune Africain, revêtu d'un costume oriental resplendissant et suivi de quelques autres Africains, descendait du train, et le maire, heureux de recevoir un sultan, l'emmenait en voiture visiter les curiosités de Cambridge. Un interprète traduisait au jeune prince les explications du digne magistrat. Les curiosités visitées et le thé pris, le sultan regagnait la gare, toujours accompagné de sa suite. Mais, au lieu de prendre le train de Londres, il prenait, accompagné de sa suite, une voiture et se faisait conduire aux environs. Là, le prince et ses amis otèrent leur costume d'emprunt, se débarbouillèrent le visage et redevenaient quatre ou cinq joyeux étudiants qui avaient réussi à s'égarer aux dépens du maire de Cambridge. »

Ce dernier n'est pas content du tout. Seulement, comme il n'ose pas se plaindre, il s'est borné à prendre un arrêté interdisant le jeu dit zanzibar dans les lieux publics. Mesquine vengeance !

LA

## GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Mesures Japonaises

Les îles Pescadères sont mises sous la loi martiale. Tous les vaisseaux sont tenus de passer à une distance de sept milles du rivage ; les neutres sont obligés d'obtenir une permission pour entrer dans le port de Keloung.

Le gouvernement japonais a annoncé la formation d'une zone maritime défensive à Gensan. Les navires sont avisés de ne pas dépasser la vitesse de cinq nœuds dans cette zone.

L'établissement précédemment annoncé d'un tribunal de prises aux îles Pescadères démontre que les Japonais espèrent se saisir des charbonniers russes, au cas peu vraisemblable où Rojestvensky voudrait dépasser Fort-mose sans combattre et se laisserait ainsi attaquer sur ses derrières.

Sur le continent

Une dépêche du général Linévitch, datée du 16, donne des éclaircissements sur les débuts de l'affaire dénouée à Yen-Gi et Pa-Kia-Tsé le 14 avril et connue par des dépêches antérieures, de source japonaise. Le gé-

néral Linévitch marque à Pou-Ho le point atteint le 11 par les colonnes japonaises chargées de gagner Girine par les chemins de montagne. Pou-Ho est au débouché du défilé de Fen-Chou-Ling, qui réunit la haute vallée du Koun-Ho avec le bassin du Haut-Soungari.

On annonce officiellement de Tokio le 17, que dans la nuit du 15 cinq escadrons de cavalerie russe sont entrés à San-Yan-Ching, sur la route de Fa-Kou-Myn à Fyn-Koua.

Le but de Rojestvensky

Une dépêche de Pétersbourg à l'« Echo de Paris » dit que l'amiral Rojestvensky, avec une partie de son escadre a été vu au large de Hong-Kong. Suivant un officier de l'état-major de la marine russe, l'amiral Rojestvensky veut essayer de prendre Formose afin d'y établir une base. Une bataille navale est inévitable dans ces parages, étant donné que l'amiral Togo ne cédera pas.

La flotte russe en marche vers le Nord

Un télégramme de Singapour en date de lundi, que publient les journaux du soir, dit que le steamer allemand « Devawongse » annonce que, vendredi matin, à cinq heures, il est passé au large d'une partie de la flotte russe. Les navires russes se trouvaient à l'arrêt au large du cap Varela, par 13 degrés de latitude nord (le cap Varela est situé à environ 70 milles au nord de la baie Camranh).

D'autre part, une dépêche de Hong-Kong annonce que la flotte russe a quitté la baie de Camranh, et que quelques-uns de ses navires ont été vus dans la baie de Tourane. Il n'est parvenu aucune nouvelle de la flotte japonaise.

## INFORMATIONS

Les grèves de Limoges

Après la fusillade, la stupeur de la foule fut immense : la débandade se produisit dans les rangs des manifestants qui se réfugièrent dans le jardin public poursuivis par les dragons.

A la mairie, M. Labussière et les conseillers municipaux en proie à la plus vive émotion, attendent les nouvelles exactes sur les incidents, cependant qu'une proclamation conseillant le calme et exprimant de l'indignation contre la fusillade est adressée à la population.

Les victimes

D'après les renseignements recueillis dans la journée de mardi, il y aurait eu un mort et 4 blessés du côté des manifestants.

Par contre, du côté de la troupe, il paraîtrait que près de 200 soldats ou officiers auraient été atteints par les projectiles, pierres, cailloux, lancés par la foule.

Toutes les victimes sont soignées à l'hôpital.

Une délégation

Une délégation de conseillers municipaux s'est rendue mardi soir à Angoulême pour demander au contre-maire Penaud de remettre sa démission : celle-ci remise, ce serait, croit-on, la fin du conflit si grave qui a ensanglanté la ville de Limoges.

La journée de mardi s'est passée dans le plus grand calme.

Les obsèques de Vardelle

Hier au milieu d'une foule immense évaluée à plus de 20,000 personnes, ont eu lieu les obsèques de Camille Vardelle, tué lundi.

De nombreuses couronnes recouvraient le char funéraire.

C'est dans le plus grand calme que le cortège s'est rendu au cimetière où MM. Labussière, député, maire de Limoges, Bagnol, député, et Lévy, secrétaire de la Confédération du travail de Paris, ont prononcé des discours.

Le retour du cimetière n'a été marqué par aucun incident.

On espère que l'entente s'établira et que le conflit est sur le point d'être terminé.

### Le budget

Après la séance de la Chambre, la commission du budget s'est réunie pour conférer avec M. Rouvier, président du conseil, sur les modifications apportées au budget par le Sénat.

Ces modifications peuvent se classer en trois catégories :

1° Rectification d'ordre dans le calcul des crédits.  
La commission propose de les adopter.

2° Modification dans la répartition de certains crédits.

Le Sénat a systématisé complètement la répartition par chapitres des dépenses du personnel et des dépenses du matériel. La commission a adopté ces modifications.

3° Modifications de crédits proprement dites. D'une façon générale, les modifications du Sénat ont été adoptées, sauf une réduction de 200.000 francs sur le chapitre 47 de la guerre (habillement et campement, matériel), de 80.000 francs sur le chapitre 80 de la guerre (chemins de fer et service géographique), de 100.000 francs sur le chapitre des salaires et celui des constructions navales du ministère de la marine.

Elle a ramené à 100.000 francs la réduction de 200.000 francs opérée par le Sénat sur le chapitre 6 de budget de l'agriculture (secours aux agriculteurs).

Le Sénat avait, d'autre part, rétabli un crédit de 78.000 francs qui figurait au projet de budget pour travaux d'aménagement au palais du Trocadéro et que la Chambre avait repoussée.

La commission du budget, conformément aux principes qu'elle a toujours soutenus, repousse ce rétablissement de crédit.

Enfin, en ce qui concerne la loi de finances, elle a disjoint les articles 44 et 45 relatifs aux dépenses de personnel des administrations centrales de ministère, incorporés par le Sénat dans la loi de finances.

Elle a rétabli l'article qu'elle avait voté sur la proposition de M. Sembat pour faire donner communication à tous les fonctionnaires de leurs notes secrètes.

### L'ordre des travaux

La délégation des gauches a décidé de demander à la Chambre de siéger jusqu'au vote de l'article 4 du projet relatif à la séparation.

Dans le cas où ce vote ne serait pas acquis avant le 30 avril, la délégation proposerait à la Chambre d'interrompre ses séances du 1<sup>er</sup> au 8 mai, pour permettre aux députés qui en font partie, d'assister aux réunions des conseils généraux.

MM. Sarrien, Pelletan et Codet ont été chargés de se rendre auprès du président du Conseil pour lui demander d'appuyer cette résolution.

### Le Complot

M. Chénobenoit poursuit activement l'instruction de l'affaire de complot qui sera très vraisemblablement terminée vers la fin de la semaine ; il avait convoqué aujourd'hui à son cabinet M. Hauptmann ; mais celui-ci n'a pas répondu à cette convocation.

Le juge d'instruction a reçu la déposition de M. Delahaye, agent de change, qui lui a fourni des renseignements sur l'effet de 3.000 francs qu'il a escompté à Tamburini.

Le juge a ensuite interrogé Meyer, ouvrier de Nanterre, chez qui les cartouches ont été découvertes, Meyer n'a pas varié dans ses déclarations : il a de nouveau raconté au juge comment on lui avait apporté les cartouches et qu'une somme de 50 francs lui avait été remise pour les garder.

M. Chénobenoit n'a pas cru devoir accorder la mise en liberté provisoire.

### L'hygiène des troupes

On prête au général Servière une intention qui, si elle est réelle, ne manquera pas d'intéresser fort le monde militaire. Le commandant du 19<sup>e</sup> corps se proposerait, en effet, de remplacer, cette année, les grandes manœuvres d'automne par des séjours plus ou moins prolongés en diverses régions, dont certaines seraient déjà fixées. Les troupes s'en iraient donc estiver dans les montagnes, planteraient leurs tentes dans les régions boisées, se reposant de leurs étapes dans la fraîcheur des bois.

Ce projet, s'il est mis à exécution, sera fort bien accueilli par les troupes. Il permettra d'assainir pendant un certain temps les locaux militaires ; et les hommes, mieux portants et dispos, sauront tirer tout le profit nécessaire d'une cure d'air si bien comprise.

### Au Maroc

On apprend en dernière heure que l'accord entre l'Allemagne et la France est prêt à s'établir sur les bases suivantes : la France reconnaît pour l'Allemagne le principe de la porte ouverte et se déclare opposée à tout monopole exclusif. L'Allemagne s'engage à ne pas contrarier l'œuvre réformatrice de la France, militaire, administrative et financière, et lui accorde un mandat limité par la porte ouverte et par la souveraineté du sultan.

Quelques points secondaires au programme de M. Saint-René Taillandier seraient modifiés par suite des observations de l'Allemagne. Le gros du programme dans les parties essentielles recevrait l'appui moral de l'Allemagne.

### Petites Nouvelles

Mardi matin, à eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du compositeur Robert Planquette, l'auteur de *Rip* et des *Cloches de Corneville*. M. Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts a présidé à cette inauguration.

Le Comité directeur de la Patrie Française a élu ainsi son bureau : M. de Marcère, président ; l'amiral Bienaimé, vice-président ; M. Oster, secrétaire et M. Le Corbeiller, trésorier.

Le nouvel envoyé extraordinaire du shah de Perse, Samad-Khan-Momtaz-Sultaneh, a été reçu mardi par le Président de la République.

L'*Osservatore Romano* publie une encyclique du pape aux évêques du monde catholique. Dans cette encyclique, Pie X recommande aux cures de consacrer tous leurs soins à l'enseignement de la doctrine chrétienne.

En Italie, les employés des chemins de fer se sont mis en grève ; la circulation des trains se fait difficilement.

Le roi d'Angleterre, Edouard VII, se trouve actuellement à Alger, où il compte séjourner plusieurs jours.

Les grèves des dockers de Nantes ne sont pas terminées ; mardi, des troubles ont été sur le point d'éclater entre la police et les grévistes ; des cailloux, des pierres ont été lancés contre la gendarmerie qui a chargé. Il y a eu plusieurs blessés.

### REVUE DE LA PRESSE

De M. Louis Braud dans la *Dépêche* :

Pourquoi s'obstiner à mettre la force armée en présence des grévistes ? Une grève éclate. Sur-le-champ, la troupe est mise en marche. Pour maintenir ou rétablir l'ordre, dit-on. N'est-ce pas plutôt pour gêner l'ouvrier dans l'exercice du droit de grève que la loi lui confère ? Toujours est-il que, fatalement, le déplacement de la

force armée tourne au bénéfice du patron et au détriment du travailleur. Notez, en outre, que, dans l'affaire de Limoges il y a beaucoup plus coalition de patrons que grève véritable. Mais combien, parmi nos dirigeants, ont, sur ce point, la mentalité de M. Gauthier de Clagny, estimant que le devoir de l'ouvrier réside dans l'obéissance absolue.

De M. Rouanet dans l'*Humanité* :

L'attitude de la majorité de droite, sur laquelle le gouvernement comptait en la circonstance, pour justifier la conduite misérable de son représentant dans la Haute-Vienne, déçoit, en effet, une vilenie d'âme effrayante, qui explique, si elle ne les justifie pas, les tentatives désespérées auxquelles la réaction est prête pour arracher ce pays à la démocratie et le plier sous son joug. La rancune implacable que les républicains modérés et cléricaux de toute désignation ont votée à la démocratie est connue. Elle s'est affichée à maintes reprises avec une sorte d'ostentation, surtout chez ceux qui se réclament de la République, tout en conspirant contre elle avec ses pires ennemis. Jamais elle n'était apparue, elle n'avait été mise à nu comme dans le débat d'hier.

De M. Joseph Caillaux, dans la *Petite Gironde* :

Les ministres des cultes ont-ils des droits à faire valoir vis-à-vis de l'Etat ? Nous n'hésitons pas à répondre que non ; nous n'avons pas, en effet, besoin de répéter qu'ils n'ont fait aucun des versements, rempli aucune des conditions de nature à leur faire accorder une pension de retraite. L'Etat serait donc fondé à leur refuser toute aide. Mais qui oserait soutenir qu'en allant ainsi au bout de son droit il ne commettrait pas la plus criante des injustices ? Les prêtres et les pasteurs sont fondés à soutenir que, quand ils ont embrassé la carrière ecclésiastique ils pouvaient légitimement compter que la vie matérielle leur serait assurée. Ils peuvent faire remarquer que passé un certain âge il est presque impossible pour tout le monde de refaire sa vie, que pour les prêtres cela est difficile à tout âge. « Avez-vous donc réduit les plus pauvres d'entre nous à la misère ? » seraient-ils en droit de demander au Parlement.

### Revue de la presse locale

Du *Quercinois* :

Y croyez-vous à la neutralité d'un Etat, tel que nous l'avons ? Sans être absolument neutre, il est impossible à un maître de n'être qu'un phonographe, on pourrait, par l'exposé de deux doctrines contradictoires, laisser le libre choix à un auditoire. Or, avec l'enseignement ministériel, quelques maîtres sortent des limites que la conscience impose et provoquent des incidents de récente mémoire.

### CHRONIQUE LOCALE

Votes de nos députés

Sur le deuxième paragraphe de l'article 3 du projet de loi relatif à la séparation, les votes de nos députés ont été :

Pour : MM. Rey, Lachize, Vival.  
La Chambre a adopté.

Sur la prise en considération de l'amendement additionnel de M. Lasies à l'article 3, portant qu'en temps de guerre, l'Etat accordera aux associations culturelles légalement constituées les allocations et autorisations nécessaires pour assurer conjointement avec elle le service d'aumônerie dans les corps de troupes combattantes, les votes de nos députés ont été :

Pour : M. Lachize.  
Contre : MM. Rey et Vival.  
La Chambre n'a pas adopté.

Sur la motion de M. Thierry, tendant

au renvoi de l'article 3 à la commission.

Pour : MM. Rey et Lachize.  
Contre : M. Vival.  
La Chambre n'a pas adopté.

Sur l'ensemble de l'article 3 du projet de loi :

Pour : M. Vival.  
Contre : MM. Rey et Lachize :

Et voilà ; comprenne qui pourra !

### CAHORS

#### A ZED DU QUERCINOIS

On lit dans le *Quercinois* du 18 avril :

##### Simple Question ?

Pourrait-on nous expliquer au *Journal du Lot* une situation à laquelle nous ne comprenons absolument rien.

Le nommé Dieu est ordinairement fort maltraité dans cet intérieur littéraire. Et son Directeur voit toujours avec plaisir, ses rédacteurs attaquer la religion.

A côté de cela il n'est pas d'homme qui soit plus ardent pour enseigner ou pour faire enseigner aux autres les questions religieuses.

Une salle de la mairie est témoin de ce que j'avance.

Et je me suis laissé dire que M. Coueslant est excessivement lié avec des personnes qui, en dehors du Pasteur, apprennent aux enfants les principes de la religion.

Que cette religion soit la catholique ou la protestante, il importe peu.

C'est toujours l'idée de Dieu que l'on défend.

Alors pourquoi l'attaquer dans le journal ?

Un peu de lumière, S. V. P.

ZED

La presse réactionnaire croit fort m'ennuyer — !!! — par des filets de ce genre ; c'est pourquoi de temps à autre la question reparait dans les feuilles cléricales.

Just'ici cependant elle avait le mérite d'être posée clairement, ce qui permettait une réponse catégorique. La dernière en date était de M. Cagnac qui fut fixé aussi exactement qu'il le pouvait le désirer.

Je suis tout disposé à agir de même avec le *Zed du Quercinois*.

Qu'il ne procède pas par insinuations incompréhensibles et je m'engage à répondre sans le moindre détour.

Dès aujourd'hui cependant, je déclare que si *Zed* prétend dire que le soussigné ou les siens « enseignent aux autres les questions religieuses », il donne une entorse à la vérité.

Ceci dit, *Zed* ment encore lorsqu'il dit qu'au *Journal du Lot* « le nommé Dieu est fort maltraité ».

Il ment toujours lorsqu'il affirme que le *Journal du Lot* attaque la religion, et nous mettons *Zed* au défi de citer un extrait de notre feuille *contre Dieu ou contre la religion*.

Le *Journal du Lot* respecte tout ce qui est respectable et s'incline devant toutes les convictions sincères. Ses rédacteurs ne critiquent que les menées cléricales ; ils ne combattent que ceux qui — comme le *Zed du Quercinois* — mettent, dans un triste but, la religion au service de la politique.

Ce faisant, le *Journal du Lot* fait uniquement — ce qui est son rôle — de la politique républicaine.

*Zed* le sait bien ; mais la calomnie est une arme chère au *Quercinois* ; il ne perd pas une occasion de la prouver....

A. C.

### BELLE CONFIANCE !

Le *Quercinois* manifeste une confiance superbe dans le succès de la pétition de l'Evêque contre la séparation ; et cette confiance éclate tout au long de l'article de X. Pinxit qui ne veut pas nous permettre de douter de ce succès.

X. Pinxit n'est pas, on le voit, un homme commode, car en outre, il n'aime pas ceux qui se cachent sous un pseudonyme ; c'est pour cela qu'il appelle l'auteur de l'article du *Journal du Lot* de samedi : un illustre inconnu.

Donc, X. Pinxit conseille d'attendre la fin du pétitionnement : il a peut-être raison ; mais croit-il que le projet de la séparation s'en portera plus mal, même si les feuilles de pétitionnement reviennent couvertes de signatures ?

C'est qu'il faut bien dire comment ces signatures sont recueillies : il faut bien savoir les procédés qu'on emploie pour obtenir ces signatures, et puis, est-ce que X. Pinxit fera connaître les noms de ceux qui auront signé ?

Aujourd'hui, de plusieurs communes nous parviennent des renseignements tels qu'ils nous laissent supposer à bon droit que si la pétition circulait à nouveau, elle ne se couvrirait que des signatures des vrais fidèles : la bonne foi de bien des gens a été surprise, et quoi qu'en dise X. Pinxit, on ne peut pas tenir compte de ce pétitionnement.

D'ordinaire une pétition contient le nom très lisible du signataire, sa profession et sa signature : or, les feuilles de pétition mises en circulation contiennent simplement des signatures qui pour la plupart sont illisibles : il y aurait même des croix....

Un pétitionnement fait dans de telles conditions peut réjouir X. Pinxit, mais nous ne croyons pas qu'il influe beaucoup sur le vote des députés et même sur l'esprit républicain de nos populations.

Celles-ci ont compris le mauvais tour que les cléricaux leur ont joué : d'abord en les faisant visiter par les dames huppées ou les messieurs du château auxquels par politesse, par peur, on n'a pas osé refuser ce « service » ; ensuite, en leur racontant toutes sortes d'horreurs que la séparation allait entraîner.

X. Pinxit « nage dans la jubilation, frêle de plaisir, se noie dans un bain de félicité », dit-il, en pensant au succès du pétitionnement et à la rage que ce succès doit produire en nous ; hélas ! qu'il continue à nager, à frétiller dans son bain ; qu'il profite de son eau, car qui sait, si bientôt on ne videra pas la baignoire !

LOUIS BONNET.

### Finances

Par arrêté de M. le ministre des finances, M. Flaujac, est nommé receveur buraliste à Lalbenque (ville) ;

M. Depyre (Jean-Marie), de Mont-doumer, ouvrier militaire blessé en service commandé est nommé à la recette-buraliste de Lalbenque, Gare.

### Armée territoriale

Par décision du 16 avril, M. Berton, sous-lieutenant au régiment de réserve, passe au 131<sup>e</sup> régiment territorial à Cahors.

### Contributions indirectes

Voici la statistique mensuelle des quantités de vin enlevées de chez les récoltants et des stocks existants chez les marchands en gros, pendant le mois de mars 1905, pour le département du Lot :

Quantités des vins sorties des chais des récoltants 12.251 hectolitres, stocks antérieurs depuis le commencement

de la campagne (1<sup>er</sup> septembre 1904) 70.845 hectolitres ; total, 83.076 hectolitres.

Stock chez les commerçants en gros, 11 899 hectolitres.

### Cercle de la Jeunesse Républicaine Laïque de Cahors

Les membres du Cercle de la Jeunesse Républicaine Laïque de Cahors sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le Samedi 22 courant, à 8 heures 1/4 du soir, au siège social (Mairie).

#### Ordre du jour :

Conférence par le camarade E. V. secrétaire.

Sujet : Un démocrate du Moyen-Age.

Le Secrétaire.

### Musique du 7<sup>me</sup> de ligne

PROGRAMME DES 20 ET 23 AVRIL 1905

Allegro Militaire	X
Si j'étais Roi (Fant.)	Adam
España (Valse)	Waldteufel
Rigoletto (Fant.)	Verdi
Coquelicot (Quadrille)	Métra

Allées Fénélon, de 3 h. à 4 h.

### Arrondissement de Cahors

#### Bournaguet (Trespoux)

D'après certains on a dit que notre municipalité serait radicale.

Eh bien, les électeurs de la section du Bournaguet sont à se demander s'il suffit de se couvrir d'épithètes républicaines aux élections pour être républicains, car leurs élus sont affiliés à la réaction et affichent carrément à chaque instant les idées les plus cléricales.

Parmi ces 6 radicaux, tous à l'exception d'un, dont sa politique ne diffère nullement de celle de ses collègues, sont membres de la fabrique et ont été élus avec le concours de notre curé.

Une réunion eut lieu quelques temps après les élections, et un arbre de la liberté fut planté en l'honneur des élus, on remarqua l'absence complète des républicains. Cet arbre, un peuplier, fut fourni par le curé de la paroisse. On y plaça une pancarte où on lisait l'inscription suivante : « A nos élus radicaux ». Quelle plaisanterie !

Il faut se faire républicains, disent nos cléricaux. Cela n'engage en rien et cela jette de la poussière aux yeux, on a toujours intérêt d'être considérés comme tels à la Préfecture. Les élections étant secrètes on ne peut voir notre façon de voter.

Samedi 18 courant, les cloches sonnent à toute volée, à l'église du Bournaguet, la principale rue est pavisée : c'est l'arrivée de l'évêque. Cet arbre de la liberté, planté en l'honneur de nos élus soi-disant radicaux, pourrait bien, se trouvant sur le passage de Mgr, ofusquer Son Excellence. Si l'évêque allait prendre le pays pour être réellement républicain.

Le curé conseille de faire arracher cet arbre : c'est chose faite aussitôt. Le peuplier est enlevé, scié et les tronçons employés à l'arc de triomphe.

Le conseil municipal est invité à la réception, les conseillers de la section de Trespoux s'abstiennent.

Lorsque l'évêque descend de voiture, M. le Maire, heureux de montrer son radicalisme habituel, s'avance suivi des six conseillers du Bournaguet, et, en les présentant très humblement au prélat, sort un petit papier de sa poche et y va de son speech, écrit par le curé de la paroisse.

Notre magistrat municipal parla au nom de nos élus et de la population qui étaient heureux de recevoir l'évêque, faisaient amende honorable, etc., etc. Notre maire aurait dû se contenter de parler au nom des 6 conseillers et au sien, mais il y a des exceptions. Le prélat fut ravi et témoigna son contentement.

ques minutes de réflexion profonde, je crois, mes amis, que nous allons tomber dans un guépier avant d'arriver chez nous. Je vous dis cela parce que je le sens !

— Et moi aussi, ajouta Haldige ; je ne sais pas pourquoi cette idée-là me tourmente, et cependant je crois qu'elle a sa raison d'être. Si ces Mohawks voient qu'ils ont quelque chance de risquer le tout pour le tout, ils tenteront la partie ; vous pouvez vous attendre à cela !

— Croyez-vous qu'ils aient quelques chances ? demanda Haverland.

— J'ai peur qu'ils nous jouent quelque mauvais tour.

— Que voulez-vous dire ?... De quoi parlez-vous ?

— Ces Indiens savent tout naturellement le chemin que nous allons prendre pour retourner dans nos foyers ; et qui les empêchera d'aller au devant de nous et de nous donner un peu d'embaras ?

— Rien du tout, à coup sûr ! Nous avons besoin de déployer la plus grande vigilance à chaque pas. Ne croyez-vous pas, Seth, que l'un de nous devrait aller en avant comme éclaireur ?

« Pardieu ! s'écria Seth après quel-

(A suivre).

### FEUILLETON DU « Journal du Lot » 24

#### CAPTIVE DES MOHAWKS

PAR

Camille de CENDREY

XIV

Dans le camp ennemi

Comprenant qu'il n'y avait pas moyen de résister à cette terrible attaque, ils se sauvèrent avec précipitation, emportant avec eux plusieurs blessures mortelles et une haine implacable.

Les blancs ne perdirent personne et ne reçurent même pas une blessure digne d'être signalée. La déroute des sauvages était complète.

Mais il y avait encore quelque danger à redouter, car les Indiens qui s'étaient sauvés allaient, sans aucun doute, se rendre en toute hâte auprès de la troupe principale, qui, à son tour, ne manquerait pas de poursuivre les blancs.

Haldige comprit la situation, et, s'enfonçant dans la forêt, il appela ses amis

pour ne pas les perdre de vue. Il y avait, en effet, du danger à se séparer.

« Pardieu, qu'en dites-vous, Haverland, les affaires commencent à devenir meilleures. »

« Dieu merci ! » répondit le père d'une voix tremblante.

Ina resta pendant quelques minutes si émue et si effrayée, qu'elle ne comprit pas d'abord le véritable état des choses. Enfin, elle s'aperçut qu'elle était dans des bras amis.

« Suis-je en sûreté ? Où est mon père ? » s'écria-t-elle.

— Le voici, mon enfant adorée ! répondit le père en la pressant sur son cœur.

— Est-ce que ma mère et ma tante sont aussi en sûreté ?

— Oui, elles sont toutes deux à l'abri de tout danger, je l'espère.

— Mais, mon père, quels sont donc ces messieurs qui vous accompagnent ?

— Voici d'abord Haldige, un ami dévoué, auquel nous devons ta délivrance, etc.

— Assés pour le moment, Alfred, s'il vous plaît ; cela suffit, interrompit le chasseur.

— Je n'avais pourtant pas l'intention d'oublier Seth ni...

— Non, pardieu ! ça ne vaudrait rien, surtout quand vous vous souviendrez comment Graham et moi nous leur avons joliment brûlé la politesse.

— Vous et qui ? demanda vivement Ina.

— M. Graham ! cet individu que vous voyez là, celui qui est venu ici pour vous épouser ; n'avez-vous pas encore entendu parler de lui ?

— Ina s'avança et examina le visage qu'elle avait devant elle.

« Ne vous souvenez-vous pas de moi ? demanda Graham d'un ton doux et aimable. »

— Oh ! c'est vous ! Que je suis heureuse de vous voir ici ! reprit-elle en plaçant ses deux mains dans celles du jeune homme et en le regardant avec tendresse.

— Assés, assés ! s'écria Seth en s'avancant vivement entre eux ; je m'oppose à tout cela, d'abord, parce que vous n'avez pas le temps d'entamer ici cette brûlante affaire, et ensuite parce que vous seriez observés ; je vous conseille de la remettre jusqu'à ce que vous soyez chez vous. Quelle est l'opinion de l'auditoire ?

— Votre motion est à peine nécessaire, dit Graham en riant. L'affaire dont vous parlez sera certainement remise à une époque plus convenable.

— J'ai grand plaisir, dit Haverland, à voir cette réunion d'amis, et je remercie Dieu de m'avoir rendu ma chère enfant, qui était sur le point d'être perdue pour toujours ; mais il y a une autre personne dont le cœur est presque brisé, et on

ne devrait pas la faire attendre. En outre, nous sommes encore loin d'une parfaite sécurité, et nous devrions sortir de ces endroits dangereux aussi vite et aussi rapidement que possible.

— Voilà la question, ajouta Haldige, et vous ne pourriez vous considérer en sûreté que lorsque vous ne serez plus par ici... Nous ne sommes pas encore bien loin.

— C'est parfaitement vrai ! Que tout le monde se mette donc en marche. »

Nos amis partirent alors d'un pas rapide pour regagner leur demeure. Comme nous l'avons fait remarquer, ils avaient une longue distance à parcourir, et même, au milieu de l'obscurité, il ne fallait ni s'arrêter, ni marcher lentement. Haldige et Seth décidèrent qu'on ne s'arrêterait pas tant qu'Ina n'aurait pas besoin de repos. Ils savaient bien que les Mohawks n'abandonneraient pas leur proie tant qu'ils entendraient la chance de la reprendre.

Seth craignait surtout qu'ils ne fussent poursuivis et surpris par quelques sauvages.

### Plans et manœuvres

Nos fugitifs, car on peut bien maintenant leur donner ce nom, continuèrent leur route pendant toute la nuit, en faisant de temps en temps une halte de quelques minutes. Lorsque le jour com-

ment en voyant arriver à lui la majorité du conseil la tête basse, l'air contrainct, conseil que des comptes-rendus semi-officiels avaient montré comme radical, or il n'y avait pas de meilleurs étrangers de la guesse.

Le discours du maire terminé, l'évêque s'achemina vers l'église où avait lieu en grande pompe une cérémonie religieuse. Nos 7 élus tiennent la tête du cortège. La cérémonie finie, on fait une procession pour accompagner le prêtre au presbytère où eut lieu un lunch. Nos conseillers et maire invités étaient au premier rang, heureux de se trouver enfin dans le milieu de leur choix.

Nous sommes certainement très respectueux de l'opinion de chacun, mais nous n'admettons pas que l'on nous trompe. Les édiles du Bournaguet devraient avoir au moins le courage d'avouer leurs opinions. Un électeur est libre, mais un élu doit compte de l'exécution de son mandat aussi bien au point de vue politique qu'au point de vue administratif.

Quoiqu'il en soit, les électeurs sont fixés sur le compte de ces soi-disants radicaux qui sont les amis de tous les partis à l'exception du parti républicain.

#### Un électeur impartial.

#### Puy-l'Evêque

Jeunesse laïque. — Lundi soir, à eu lieu au cercle de la Jeunesse Républicaine laïque de Puy-l'Evêque, sous la présidence de M. Roques, une conférence faite par le camarade Sijac, sur la lettre de l'évêque de Cahors.

A la suite de cette conférence très applaudie, les membres du cercle ont adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les membres du cercle de la J. R. L. de Puy-l'Evêque protestent énergiquement contre la pression scandaleuse faite sur les citoyennes et citoyens de la commune par les militants cléricaux, pour obtenir des signatures contre la grande loi républicaine de la séparation.

« Ils engagent le Parlement et le ministère à prendre les mesures nécessaires pour conserver au domaine public les trésors d'art contenus dans les églises et à faire tous les efforts possibles pour faire aboutir sans retard cette grande réforme laïque »

A la suite du vote de cet ordre du jour, le camarade Deville est nommé trésorier, en remplacement du camarade Lafage, démissionnaire.

Le camarade Balagairie est nommé bibliothécaire.

#### Vire

Dans la nuit de mardi à mercredi un incendie a détruit l'épicerie de M. Combarel, épicier à Vire.

Un voisin ayant aperçu de la fumée s'échapper d'une fenêtre, s'est empressé d'appeler M. Combarel qui était encore au lit, grâce aux secours apportés, on est parvenu à circonscire le feu mais les dégâts sont considérables ; ils sont couverts par deux compagnies.

### Arrondissement de Figeac

#### Marcihac

Au comité républicain. — Le comité républicain de Marcihac, réuni en séance générale le 9 avril, après la nomination de son bureau, a voté un ordre du jour qui est un examen de la situation politique de l'arrondissement de Figeac.

Le comité considère que l'attitude de M. Vival n'est pas de nature à inspirer confiance aux républicains, car alors que cette attitude est républicaine à la Chambre, elle se manifeste par des actes aussi regrettables qu'incompréhensibles dans l'arrondissement.

Néanmoins, le comité estime que la situation politique ne laisse pas que d'être très embarrassée par suite de l'ingérence de certaines personnalités qui ont toujours manifesté des sentiments antirépublicains ; aussi, il croit devoir prendre pour un certain temps une attitude expectative et réserver ses actes jusqu'au jour où la situation sera nette, et que l'on aura la certitude de sauver la République en suivant un homme qui en tiendra le drapeau.

#### Figeac

Conseil d'hygiène. — Le conseil d'hygiène de l'arrondissement de Figeac s'est réuni lundi, à deux heures du soir, à la sous-préfecture. Etaient présents : MM. Houradou, Pezet, Monziols, Brugel, Congoule, Vival, député ; Reygasse et Campagne.

Le sous-préfet étant absent, M. Houradou est nommé président.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté, et M. Houradou est nommé à l'unanimité vice-président du conseil d'hygiène de l'arrondissement de Figeac.

Avis favorable est donné à une demande d'installation pour l'éclairage à l'acétylène faite par MM. Lanjoux et fils, à Saint-Céré.

Le conseil s'occupe ensuite de l'avis qui lui est demandé sur le choix de l'établissement de Sainte-Marthe pour l'installation d'un cours secondaire de jeunes filles au point de vue hygiénique. Trois membres, MM. Pezet, Houradou, et Campagne, ont émis un avis favorable quatre membres, MM. Vival, Monziols, Congoule et Reygasse, ont émis un avis défavorable. M. Brugel s'est abstenu.

Tentative de vol. — Depuis quelque temps, des vols d'une certaine quantité de vin sont opérés dans la gare des marchandises de la station de Lamadeleine. Dans la nuit du 11 au 12 avril courant, une nouvelle tentative se produisit vers quatre heures du matin. Des malfaiteurs étaient en train de forcer la porte de ce local ; mais ils furent dérangés en apercevant une lumière dans la chambre du chef de station et s'enfuirent dans la direction du bois voisin. La gendarmerie procéda à une enquête.

#### Aynac

Les pétitions cléricales contre la séparation circulent !

Voici le mot d'ordre lancé par M. de Cahors et transmis aux braves gens de nos campagnes par les délégués :

« Voulez-vous garder vos églises, vos curés, voulez-vous avoir le secours de la religion à vos derniers moments, faire baptiser vos enfants, voulez-vous avoir la messe du dimanche ? Signez cette protestation contre le gouvernement qui veut vous enlever toutes ces faveurs ! »

Beaucoup de personnes ont signé, trompées par ces mensonges, et d'autres ont signé par peur du boycottage, l'arme terrible des cléricaux, d'autres enfin ont signé pour ne pas se faire remarquer et avec la conviction que cela ne servirait à rien, ce qui est presque certain.

Après avoir eu recours aux dames, nos quêteurs de signatures ont poussé la stupidité jusqu'à faire signer des enfants.

Cet amalgame de signatures doit, dit-on, être envoyé aux députés : espérons que ces messieurs apprécieront ces papiers à leur juste valeur et qu'ils ne tiendront nullement compte des vœux et des caprices d'une bande de bigots et de factieux.

Nos braves gens peuvent d'ailleurs se consoler : le gouvernement ne veut pas les priver de leurs curés ni de leurs églises ; ils auront la liberté de pratiquer la religion à leur guise, M. Vival, notre député, dont l'attitude dans l'arrondissement est bizarre, vote bien à la Chambre, il persévérera dans cette voie, sans nul doute.

#### Un Comité.

#### Saint-Céré

Foire. — La foire du lundi des Ramaux n'a pas eu l'importance habituelle, à cause de la coïncidence de celle de Vayrac. Toutefois les concours des veaux et des bœufs gras a été très bril-

lant. Quatre-vingts paires au moins étaient réunies sur le foirail, faisant l'admiration du public par leur masse imposante ; le jury n'a eu que l'embaras du choix. M. le professeur d'agriculture de Figeac était présent.

Dans la réunion du bureau du Comice agricole et des membres du jury, à la mairie, avant le concours, on a décidé, pour que l'expertise du jury fut aussi juste que possible, que chaque membre mettrait par écrit le nombre de points qu'il aurait attribué à chaque sujet en prenant comme maximum le chiffre 10 et les chiffres en-dessous pour les sujets moins méritants.

Cette heureuse innovation, due à l'esprit pratique du bureau du Comice, dont l'éloge n'est plus à faire, est bien préférable à la routine antérieure, car elle laisse aux membres du jury la plus grande liberté d'appréciation.

Le cours des bœufs gras était de 40 à 41 francs les 50 kilos.

#### COMICE AGRICOLE

#### Bœufs gras

1er prix, Claretie, à Segonzague, commune de Loubressac.

2e prix, Darnis, à Bonat, commune de Saint-Céré.

3e prix, Dauzier, à Presque, commune de Saint-Médard.

4e prix, Cayzac, fermier à Segonzague, commune de Loubressac.

5e prix, Pénadille, fermier à Segonzague, commune de Loubressac.

6e prix, Pedamont, fermier à Fontalbas, commune de Belmont.

#### Veaux gras

1er prix, Jean Criller, commune de Sainte-Colombe.

2e prix, Bastit, commune de Saint-Jean.

3e prix, Verdié, maire de Frayssinhes.

4e prix, Cance, commune de Saint-Vincent.

5e prix, Lazare Meyniel, commune de Bannes.

6e prix, Ségol, commune de Saint-Jean.

7e prix, Amadiou, commune d'Espeyroux.

8e prix, Lacaze, commune de Saint-Jean.

### Arrondissement de Gourdon

#### Gourdon

Inspection de la gendarmerie. — M. Ikuntzel, lieutenant-colonel, commandant la 17e légion de gendarmerie, procédera le 9 mai 1905, à Gourdon, à l'inspection annuelle des brigades de l'arrondissement.

Arrestation. — Ces jours derniers, la gendarmerie de Vayrac a procédé à l'arrestation du nommé Jules Deschardes, âgé de 38 ans, né à Cornac, canton de Bretenoux, pour vagabondage.

Il a été écroué le jour même à la maison d'arrêt de Gourdon.

#### Souillac

Les Prévoyants de l'avenir. — Comme tous les ans, la section des Prévoyants de l'avenir de Souillac a donné un banquet, dimanche soir à sept heures 70 convives se pressaient dans la salle du 1er étage de l'hôtel-restaurant Larnaudie.

Le repas, présidé par M. Malvy, maire, a été empreint de la plus grande cordialité.

Plusieurs toasts ont été portés, tous accueillis par les applaudissements unanimes de l'assistance.

La fête s'est terminée par un bal qui a eu lieu dans la salle du conseil municipal à la mairie.

Le succès a été très grand et les organisateurs méritent de vives félicitations.

Décapité par un train. — Lundi matin, vers neuf heures, le nommé Den-

traygues, âgé de soixante ans, ancien entrepreneur des dépêches à la gare de Gourdon, habitant à Lamothe-Timbergue, commune de Lacapelle-Auzac, a été trouvé mort dans le tunnel de Laforge à 80 mètres environ de l'ouverture.

Ce malheureux avait été tué par le train de voyageurs qui quitte la gare de Souillac se dirigeant sur Brive à 8 h. 10.

Les roues avaient séparé la tête du tronc ; un bras était arraché, et le corps affreusement mutilé.

MM. Breuil, chef de district à Brive et Pouzargues, chef d'équipe à Gignac, qui faisaient leur tournée habituelle, ont découvert le cadavre et prévenu la gendarmerie.

Dentragues ne jouissait pas de toutes ses facultés mentales. Il avait manifesté plusieurs fois l'intention de mettre fin à ses jours et des personnes l'avaient vu maintes fois se dirigeant du côté de la voie du chemin de fer.

Ses obsèques, purement civiles, ont eu lieu mardi soir, à cinq heures.

#### Dégagnac

Pardon, monsieur le curé ? entre nous et sans indiscrétion, pourriez-vous me dire combien de pieuses signatures vous avez recueillies ?

C'est que, voyez-vous, je suis inquiet Je voudrais bien savoir... Un mot échappé de vos lèvres m'a plongé, l'autre dimanche dans un océan d'amertume...

Ne parliez-vous pas d'indifférence, d'indifférents ? Pauvre de nous ! La foi se meurt ! La foi est morte ! « Semaine de deuil, disiez-vous, et à plus d'un titre ! »

Hélas, oui ! mon cher curé ! semaine de deuil pour Nos âmes ? et pour Vos bourses !

Passez-moi le crêpe. Voulez-vous qu'ensemble nous disions ces vers en pensant à l'inconstance de Marianne :

« Entre nous maintenant, n-i ni c'est fini, « Je ne suis plus qu'un spectre et tu n'es qu'un fantôme,

« Et sur notre amour mort et bien enseveli, « Nous allons si tu veux, chanter le dernier psalme. »

#### De Profundis.

### MAUX D'ESTOMAC, MAUVAISES DIGESTIONS, BILE ET PERTE D'APPÉTIT.

#### COMPLÈTEMENT GUÉRIS PAR QUATRE FLACONS DE

### LA TISANE AMÉRICAINE DES SHAKERS.

M. Auguste Garand, épicier, Rue Saint-François Régis, Le Puy (Haute-Loire), s'exprime comme suit dans une déclaration écrite en date du 11 janvier 1905, légalisée par M. Alilor, adjoint au Maire : « J'ai eu pendant près d'un an des maux d'estomac, de mauvaises digestions, de la constipation et un manque complet d'appétit. J'avais beaucoup de bile et ne dormais plus. Aucun traitement ne me soulageait, lorsque j'eus le bonheur de la Tisane américaine des Shakers. J'en fis usage et éprouvai très rapidement un grand soulagement. J'en ai pris quatre flacons et suis maintenant parfaitement rétabli. »

Des milliers de guérisons semblables ont été opérées par la Tisane américaine des Shakers. Demandez à M. Faryau, pharmacien à Lille, une brochure gratuite sur les maladies et le moyen de les guérir.

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

Les cas ne sont pas rares où les Pilules Suisses ont guéri, même après plusieurs années de souffrances, des personnes atteintes périodiquement de migraines, maux de tête, d'estomac, de reins. C'est une des raisons de la popularité de ce remède, qui ne coûte que 1 fr. 50 la boîte de 50 Pilules.

### BOURSE DE PARIS

#### RENTES ET ACTIONS

#### AU COMPTANT ET A TERME

0/0.....cpt	99 37
Jouissance 1 <sup>er</sup> jan. 1905 tme	99 40
0/0 amor. Der. an. 1903. cpt	99 ..
Jouiss. 16 janv. 1905.. tme	.. ..
Banque de France.....cpt	3799
Action nom. jouiss. 28 déc. tme	3810 ..
Banque de Paris et Pays-B. cpt	.. ..
500 fr. t. p. jouiss. jan... tme	1312 ..
Crédit Foncier.....cpt	730 ..
500 fr. t. p. jouiss. jan... tme	736 ..
Crédit Lyonnais.....cpt	1129 ..
500 fr. t. p. jouiss. 25 mars tme	1130 ..
Société générale. jouiss. avr. cpt	640 ..
Est.....cpt	998 ..
500 fr. t. p. jouiss. nov... tme	.. ..
Paris-Lyon-Méditerranée. cpt	1420 ..
500 fr. t. p. jouiss. nov... tme	1418 ..
Midi.....cpt	1229 ..
500 fr. t. p. jouiss. jan... tme	1228 ..
Nord.....cpt	1840 ..
400 fr. t. p. jouiss. jan... tme	1845 ..
Orléans.....cpt	.. ..
500 fr. t. p. jouiss. avr... tme	1505 ..
Ouest.....cpt	917 ..
500 fr. t. p. jouiss. avr... tme	.. ..
Métropolit. 250 f. t. p. juill. tme	618 ..
Suez act. 500 f. t. p. j. jan. tme	4340 ..
— s <sup>ie</sup> civile.....jan. cpt	3164 ..
Proc. Thomson-Houston. j. tme	813 ..
Espagne extér. 4 0/0 avr... tme	90 80
Russe 4 0/0 1901.....mars cpt	88 ..
— 3 0/0 1896.....fév. cpt	72 ..
Rio-Tinto.....jouiss. nov. tme	1574 ..

#### MINES D'OR

Rand Mines.....	274 ..
Chartered.....	53 ..
East Rand.....	214 ..

#### Gours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 23 75 à 24 » ; mai 24 » à 24 25 ; mai-juin 24 25 à 24 50 ; 4 de mai 24 » à 24 35 ; juil.-août 23 75 à 24 » ; 4 dern. 21 75 à 22 » . Circ. : », 500 Liq. : », 500.

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). — Cour. 30 25 à 30 50 ; mai 30 50 à 30 75 ; mai-juin 30 75 à 31 » ; 4 de mai 30 75 à 31 » ; juil.-août 31 » à 31 25 ; 4 dern. 29 » à 29 25 . Circ. : », », », Liq. : », 450.

Avoinés (100 kil. c. s. esc.) ; poids 45 à 47 k. à l'hect. — Cour. 18 » à 18 25 ; mai 18 » à 18 25 ; mai-juin 18 25 à 18 50 ; 4 de mai 18 » à 18 25 ; juil.-août 17 75 à 18 » ; 4 dern. 16 75 à 17 » . Circ. 1,750 Liq. : », », », ».

Seigles (69/72 k.) les 100 k. net comptant. — Cour. 15 50 à » ; mai 15 50 à » ; mai-juin 15 50 à 15 75 ; 4 de mai 15 50 à » ; juil.-août 15 » à » ; 4 dern. 15 » à » . Circ. : », », », Liq. : », », », ».

#### Bulletin Financier

Malgré le peu d'affaires traitées ce qui n'a rien que de très naturel à la veille des Fêtes de Pâques ; en effet, les bourses étrangères seront fermées à partir de vendredi, la reprise est presque générale.

Le 3 %, a passé de 99.32 à 99.40 Les sociétés de crédit sont en légère reprise ; le Crédit foncier a 736 ; le Crédit Lyonnais à 1130 ; La Société Générale à 642.

Les chemins français sont sans changement : le Lyon à 1418 ; le Midi à 1228 ; le Nord à 1845 ; le Lyon à 1505.

Le Suez, en hausse de 5 francs, clôture à 4340.

Le Rio finit à 1574 ; la Briansk à 430 ; la Sosnowice 1360.

Parmi les fonds étrangers ; l'Extérieur reprend à 90,80 ; l'Italien à 105,30 ; le Portugais à 68,80.

Le Russe consolidé ferme à 85,50 ; le 3 % 1891 à 72,95.

Le Turc cote 89,10 ; la Banque Ottomane à 604.

En Banque, très ferme tenue du Saint-Raphaël Quinquina à 143.

**VALS**  
Saint-Jean. Maux d'estomac, appétit, digestions.  
Précieuse. Foie, calculs, bile, diabète, goutte.  
Dominique, Desirée, Magdeleine, Rigolotte.  
Impératrice. Très agréable à boire. Une bouteille par jour.  
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE des EAUX, VALS (Ardèche).

### Un jeune homme qui DOIT réussir !

UN jeune homme entreprenant, infatigable, prompt à profiter de toutes circonstances est certain de réussir là où tous ses faibles rivaux ont échoué. Mais pour faire son chemin, il faut tout d'abord être robuste, ce qui, pour beaucoup, malheureusement, n'est pas le cas ; rhumes, toux, affections de la gorge, des pharynx, du sang, de la peau ont altéré leur santé et les ont rendus incapables du moindre effort. Pourquoi, cependant, ne pas réagir, se guérir, puisqu'ils ont à leur portée l'EMULSION SCOTT, cet admirable remède dont l'usage est, pour eux, tout indiqué ! L'EMULSION SCOTT est composée d'huile de foie de morue ; mais, après de patientes recherches, les préparateurs de l'EMULSION SCOTT sont arrivés à doter cette huile de propriétés plus actives en y ajoutant les revivifiants hypophosphites de chaux et de soude ; de plus, par la perfection de leur procédé, ils ont, de façon complète, enlevé à l'huile son abominable odeur de poisson.



Il s'ensuit que (et notez bien ceci !) une seule cuillerée d'Emulsion Scott vaut mieux, bien des fois mieux, qu'un baril entier des nombreuses mais grossières imitations improprement dites "bon marché" ne croyez pas plus que, parce que l'EMULSION SCOTT renferme une très forte proportion d'huile de foie de morue, vous pourriez de l'huile ordinaire, obtenir les mêmes résultats, c'est impossible ! D'ailleurs, il a été prouvé par des expériences cliniques faites dans les hôpitaux que l'Emulsion Scott est trois fois plus active que l'huile simple ; l'Emulsion Scott, remède idéal, guérit donc trois fois plus vite ! Prenez-en, vous vous fortifierez et pourrez ainsi prendre place parmi les fortunés vainqueurs de la lutte pour la vie !

MM. Delouche & Cie se feront un plaisir d'envoyer, franco, un échantillon à toute personne qui, mentionnant ce journal, leur fera parvenir 0 fr. 50 de timbres-poste à l'adresse suivante : EMULSION SCOTT, 356, rue St-Honoré, Paris.

Il s'ensuit que (et notez bien ceci !) une seule cuillerée d'Emulsion Scott vaut mieux, bien des fois mieux, qu'un baril entier des nombreuses mais grossières imitations improprement dites "bon marché" ne croyez pas plus que, parce que l'EMULSION SCOTT renferme une très forte proportion d'huile de foie de morue, vous pourriez de l'huile ordinaire, obtenir les mêmes résultats, c'est impossible ! D'ailleurs, il a été prouvé par des expériences cliniques faites dans les hôpitaux que l'Emulsion Scott est trois fois plus active que l'huile simple ; l'Emulsion Scott, remède idéal, guérit donc trois fois plus vite ! Prenez-en, vous vous fortifierez et pourrez ainsi prendre place parmi les fortunés vainqueurs de la lutte pour la vie !

Il s'ensuit que (et notez bien ceci !) une seule cuillerée d'Emulsion Scott vaut mieux, bien des fois mieux, qu'un baril entier des nombreuses mais grossières imitations improprement dites "bon marché" ne croyez pas plus que, parce que l'EMULSION SCOTT renferme une très forte proportion d'huile de foie de morue, vous pourriez de l'huile ordinaire, obtenir les mêmes résultats, c'est impossible ! D'ailleurs, il a été prouvé par des expériences cliniques faites dans les hôpitaux que l'Emulsion Scott est trois fois plus active que l'huile simple ; l'Emulsion Scott, remède idéal, guérit donc trois fois plus vite ! Prenez-en, vous vous fortifierez et pourrez ainsi prendre place parmi les fortunés vainqueurs de la lutte pour la vie !

### FARINE LACTÉE NESTLÉ

Aliment préféré des enfants.

### LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

#### TOISIÈME EPISODE

#### LA DAME AU MASQUE DE VELOURS

#### VI

#### Zéphirine travaille

— Financez, dit Rapinard en tendant la main.  
— La confiance règne, remarqua Saint-Albin.

— Il sortit deux billets de cent francs que le capitaine mit dans sa poche.  
— Donnez donc les ordres du départ.

— Voilà l'aria Rapinard ; ohé ! là-haut ! tout le monde sur le pont, les voiles dehors et en avant !

— Et il sortit des dessous.  
— Sur le pont, personne ne bougeait.

— Mille noms d'un sabord ! fit-il, il n'est pas encore arrivé ?  
— Tenez, dit un matelot... voyez là-bas.

— Oui... c'est lui !...  
— Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

Cinq minutes à peine s'étaient écoulées que le capitaine Rapinard criait à toute volée :

— Enlevez le pont ! toutes voiles dehors !... en marche !...  
Et le petit bâtiment s'en allait en se balançant devant la tour de François I<sup>er</sup>, tout comme un gros trois-mâts.

On sortit de la passe et l'on commença à se lancer en mer.  
Déjà l'on voyait à droite la hauteur des phares, et derrière, loin, déjà loin, le public du Havre, sur le quais, disparaissait dans la brume.

A gauche, se dessinaient Honfleur, Villerville, Trouville, et des vapeurs lointaines faisaient croire à des terres peu éloignées, mais devant le beaupré, la mer, la mer, et rien que la mer !...  
C'était la route de l'Angleterre.

Il y avait un quart d'heure que la barque roulait sur les vagues, lorsque Rapinard descendit voir M. de Saint-Albin.

— Nous sommes tous libres, lui dit-il, et vous pouvez monter.

— Aussi bien, dit l'autre, je commençais là-dedans à avoir un peu mal au cœur.

— Le grand air vous fera du bien, dit obligeamment Rapinard ; le petit pont de mon navire est excellent pour la santé.

— Je vous crois... Est-on bien secoué, là-haut ?

— Calme, plat, cher monsieur, juste assez de vent pour gonfler les voiles ; la mer est un miroir, on compterait les galets au fond.

Ils arrivaient sur le pont.  
Saint-Albin jeta rapidement un regard autour de lui et parut rassuré.

On apercevait encore le Havre, mais comme dans une brume lointaine ; derrière le petit bâtiment aucune voile ne semblait les poursuivre.

Devant lui, des trois-mâts qui rentraient au port et qui semblaient gros comme des macreuses, des barques de pêche que l'on aurait prises pour des mouettes.

Tout autour, le flot bleu, limpide sous un ciel grisâtre.

Sur le pont, les matelots de Rapinard déployant de la toile pour donner de la vitesse au navire côtier.

Saint-Albin eut un sourire de contentement et de satisfaction visible.

Il daigna accorder un sourire à ce brave commandant Peters qui s'impatientsait à l'attendre sur la côte de Saint-Adresse avec ses témoins et la redoutable Zéphirine.

Quelle mine devait faire ce buveur de bitter.

Saint-Albin ne put s'empêcher de rire. Rapinard, qui suivait ses mouvements, s'approcha de lui.

— Eh bien, mon passager, dit-il, je vois que cela va mieux, car vous voici en belle humeur.

— Je ne le cache pas

